

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26 OCTOBRE 2021

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M. le Directeur général provincial a.i. assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **54** membres assistent à la séance.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Astrid BASTIN (CDH-CSP), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M^{me} Nicole MARÉCHAL (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (CDH-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

Excusés :

M. Pol HARTOG (MR), M^{me} Catherine HAUREGARD (ECOLO).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2021.
2. Budget provincial 2021 – 3^{ème} série de modifications.
(Document 21-22/001) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2021 – 4^{ème} série.
(Document 21-22/002) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement général de perception des taxes provinciales.
(Document 21-22/003) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.
(Document 21-22/004) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.
(Document 21-22/005) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 21-22/006) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 21-22/007) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 21-22/008) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 21-22/009) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
11. Perception des taxes provinciales pour l'année 2022 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 21-22/010) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
12. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2022.
(Document 21-22/011) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
13. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2022 – 1^{ère} série.
(Document 21-22/012) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
14. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2021.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée que se trouvent sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés :

- aux réponses des Députés provinciaux aux interventions du lundi 25 octobre sur leurs compétences spécifiques ;
- et aux interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2021 et 2022.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 4 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe MR ;
- 2) le groupe CDH-CSP ;
- 3) le groupe PTB ;
- 4) le groupe ECOLO ;
- 5) le groupe PS.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M^{me} la Deuxième Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2021 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Monsieur Irwin GUCKEL et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16h30'.*
- *53 membres y assistent.*
- *Monsieur le Directeur général provincial a.i. assiste à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021.*
- *Monsieur le Président prononce l'éloge funèbre de Monsieur Alain SMEETS, ancien membre du Conseil provincial.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial aux questions d'actualité reprises sous les documents 21-22/A01 et 21-22/A02.*
- *L'Assemblée provinciale ouvre le débat sur les documents budgétaires 2021-2022, y compris la note de politique générale. Elle entend les interventions des membres de l'Assemblée parmi lesquelles 3 amendements budgétaires sont déposés.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
 - *21-22/013 à 019 ;*
 - *21-22/021 ;*
 - *et le document 21-22/023.*
- *L'Assemblée adopte les documents :*
 - *21-22/020 ;*
 - *et les documents 21-22/024 à 026.*

- *L'Assemblée prend acte du document 21-22/022.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 17h50'. »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 21-22/001 : BUDGET PROVINCIAL 2021 – 3^{ÈME} SÉRIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 21-22/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2021 – 4^{ÈME} SÉRIE.

DOCUMENT 21-22/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES.

DOCUMENT 21-22/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES DÉPÔTS DE MITRAILLES ET DE VÉHICULES HORS D'USAGE.

DOCUMENT 21-22/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES VÉHICULES ISOLÉS HORS D'USAGE.

DOCUMENT 21-22/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 21-22/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 21-22/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AU DÉCRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 21-22/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÈGLEMENT RELATIF AUX EXONÉRATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOUVELLES.

DOCUMENT 21-22/010 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022 – RÉSOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER.

DOCUMENT 21-22/011 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2022.

DOCUMENT 21-22/012 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2022 – 1^{ÈRE} SÉRIE.

M. le Président rappelle à l'Assemblée l'article 79, §3 du ROI du Conseil provincial relatif aux amendements budgétaires.

Aussi, il informe l'Assemblée que les 3 amendements déposés lors de la séance du 25 octobre seront renvoyés aux commissions compétentes afin d'y être examinés dans le délai imparti.

Les membres du Collège provincial interviennent successivement à la tribune pour répondre aux questions relevant de leurs compétences spécifiques :

- M. Luc GILLARD, Député provincial – Président ;
- M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente ;
- M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale ;
- M. André DENIS, Député provincial ;
- M. Claude KLENKENBERG, Député provincial.

Les interventions des Députés provinciaux sont suivies par les interventions des Chefs de groupe.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 4 octobre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe MR ;
- M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe CDH-CSP ;
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB ;
- M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe ECOLO ;
- M. Serge CAPPÀ, Chef de groupe PS.


Le vote sur ces douze documents interviendra le jeudi 28 octobre 2021, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des Chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

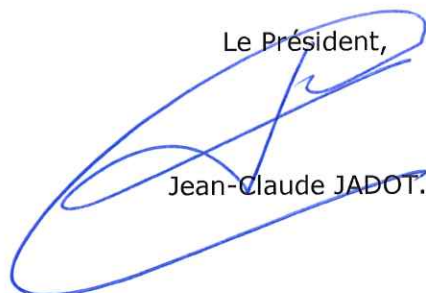
Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2021.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 18h35'.

Le Directeur général provincial a.i.,

Pierre BROOZE

Par le Conseil,

Le Président,

Jean-Claude JADOT.